

Renforcer la résilience climatique pour améliorer les conditions de vie et renforcer l'attractivité touristique



PORTEUR DE PROJET

Agence nationale de promotion des patrimoines et de développement du tourisme (ANPT) pour la cité lacustre de Ganvié (commune de Sô-Ava)



NATURE DE L'APPUI

► Étude de faisabilité (complémentaire) permettant de définir les actions à mener au regard des enjeux climatiques



PÉRIODE

2018-2019 (7 mois)



DOMINANTE CLIMAT

Adaptation au changement climatique



FINANCEMENT CICLIA

248 000 €



SUITES

38 M€ pour le projet
« Réinventer la cité lacustre de Ganvié » (prêt AFD de 34,5 millions et subvention AFD de 3,5 millions)



DÉVELOPPEMENT URBAIN



GANVIÉ,
BÉNIN



Contexte de l'appui

Créée au XVII^e siècle par le peuple Tofinu, la cité lacustre de Ganvié sur le lac Nokoué est au cœur d'un écosystème aquatique très vulnérable au changement climatique. Le développement touristique de cette « Venise de l'Afrique » inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO offre un potentiel immense. Néanmoins, en l'absence de planification, le territoire reste enclavé et les services publics essentiels comme les infrastructures ne répondent pas aux besoins des habitants. Des inondations massives affectent fréquemment la voirie, les équipements, les ressources en eau et la biodiversité.

Conscient de sa vulnérabilité, le Bénin a pris des engagements forts en faveur de la protection de la zone côtière face à l'élévation du niveau de la mer, du renforcement de la gouvernance locale en matière d'adaptation, du développement économique et de l'amélioration des conditions de vie des populations.

La facilité CICLIA a financé une étude de faisabilité complémentaire dans le cadre de la préparation d'un projet de développement de Ganvié et de sa commune de rattachement, Sô-Ava, mis en œuvre par l'ANPT.

Objectifs



Réaliser un diagnostic complémentaire
de l'étude de faisabilité déjà existante
(analyse des communautés, analyse urbaine,
analyse socio-économique, analyse des
risques et vulnérabilités climatiques)



**Réaliser des diligences
environnementales et sociales**
du projet d'investissement
envisagé

Réalisations

En matière d'adaptation

- **Recommandations en matière de planification** pour réduire les vulnérabilités urbaines identifiées au changement climatique
- **Cartographie des vulnérabilités aux risques**
- **Identification des besoins en infrastructures et en investissement**
- **Prescription des règles de construction** intégrant les spécificités climatiques locales et les changements attendus
- **Proposition d'interventions prioritaires** concernant les services urbains et les équipements résilients aux risques climatiques
- **Recommandations pour améliorer les capacités institutionnelles** de gestion préventive des impacts du changement climatique et d'urgence liées aux catastrophes naturelles
- **Identification des acteurs et plan de renforcement de capacités** incluant la gestion des risques climatiques

En matière de biodiversité

- Formulation de recommandations concrètes sur la protection de la biodiversité du Lac Nokoué

Résultats

La méthodologie retenue pour cette étude impliquait la société civile et les ONG. Elle a permis de fonder le travail sur une connaissance fine du territoire et de ses vulnérabilités et de formuler des solutions concrètes à mettre en œuvre pour et avec les habitants. Des infrastructures prioritaires ont été définies *via* un plan d'action qui prévoit :

- **la reconnexion de Ganvié**, grâce à une route adaptée aux crues desservant le nord de la cité, un embarcadère d'Abomey-Calavi réhabilité, des franchissements piétons et le dragage des chenaux ;
- **le raccordement des espaces lacustres de Ganvié aux réseaux d'électricité et d'eau potable** et la réhabilitation des espaces communautaires ou publics ;
- **le renforcement des compétences** afin que ces équipements soient gérés par des parties prenantes locales.

L'étude a permis de faire évoluer les paramètres à prendre en compte pour la conception des infrastructures et les standards d'une planification urbaine résiliente au changement climatique. La valorisation et la diversification des ressources du lac et la préservation des moyens de subsistance ont été des points de vigilance majeurs.

Suites de l'étude

Un financement mixte prêt-don de 38 M€ a été octroyé par l'AFD au projet « Réinventer la cité lacustre de Ganvié ».

➤ Construction d'infrastructures résilientes aux co-bénéfices climat importants.

Ce projet fera figure de référence non seulement en matière d'amélioration des conditions de vie de populations des cités lacustres, de valorisation et diversification des ressources locales, mais aussi d'implication de la société civile au service de la préservation de l'environnement.

Lancée dès 2016 par l'AFD et soutenue par l'Union européenne et le SECO, CICLIA est une facilité d'assistance technique et de préparation de projets urbains à cobénéfices climat.

Elle contribue à l'aménagement urbain durable en Afrique, en étant le chaînon manquant qui permet de décliner et d'opérationnaliser les stratégies climatiques internationales et nationales au plus près des besoins des villes en forte croissance.

Concrètement, CICLIA finance des études et de l'assistance technique pour aider les acteurs locaux à élaborer des projets urbains sobres en carbone et résilients aux effets du changement climatique.



Pour en savoir plus :

www.afd.fr/fr/ciclia

www.afd.fr/fr/ciclia-le-climat-au-coeur-du-developpement-des-villes-africaines

